



Grand Orient de France



Utopiales maçonniques 2018

Textes des conférences
de Jean-Yves Mollier
et de Jacqueline Costa-Lascoux

17 mars 2018

Samedi 17 mars 2018

Une journée de débats & conférences >> 9h à 18h

5^e édition

Tout public
entrée libre
& gratuite



organisé par le
Grand Orient
de France

FÊTE DE LA FRATERNITÉ

5 Tables rondes
de 9 h 30 à 13 h 00

& 2 Conférences publiques
à 14 h & 16 h



16, rue Cadet
75009 Paris



Programme & inscription >>



et sur >> www.godf.org

Les Utopiales Maçonniques 2018 avaient pour thème **la fête de la fraternité** pour affirmer le besoin pour la société d'un projet mobilisateur pour unifier la communauté nationale et lui donner un destin collectif au-delà de tous les clivages et de toutes les tentations de replis identitaires.

En région, les loges du Grand Orient de France, dans une vingtaine de villes, ont décliné ce thème sous de multiples aspects (bioéthique, dons d'organes, transhumanisme, histoire, laïcité, paix, utopie, école républicaine, migrations, notamment).

Rue Cadet, après cinq tables rondes, deux conférences dont les textes sont ici publiés ont clôturé l'édition parisienne.

Jean-Yves Mollier, professeur émérite d'histoire contemporaine, a traité « Des négations de la fraternité (antimaçonisme, antisémitisme, racisme) à son expression » et Jacqueline Costa-Lascoux, sociologue, juriste, Prix Marianne Jacques France 2018, s'est attachée à montrer combien « Marianne aime la beauté de la complexité du monde ».



Jean-Yves Mollier, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Des négations de la fraternité (antimaçonnisme, antisémitisme, racisme) à leur dépassement

Les Utopiales 2018 du Grand Orient de France ont retenu pour thème : la fraternité, idéal en phase avec celui des loges apparues au XVIII^e siècle, qui pratiquèrent une sorte de solidarité horizontale dans une société d'ordres éminemment verticale¹. Très vite en butte à l'hostilité de la religion romaine, les francs-maçons furent condamnés une première fois en 1738 et, à de nombreuses reprises, après cette date. Vingt-et-un an plus tard, l'*Encyclopédie* était interdite de lecture par la congrégation de l'Index, bras armé de l'Église qui, depuis le milieu du XVI^e siècle, s'abat sur tout ce qui rappelle, de près ou de loin, l'hérésie protestante². Ainsi trouve-t-on réunies, dès l'époque des Lumières européennes, trois des quatre principaux rejets de la fraternité qui domineront le XIX^e siècle et jeteront de sinistres lueurs jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. On le verra, la haine de l'étranger, du *mètèque*, comme l'on disait avec dégoût à l'extrême droite de l'échiquier politique, était devenue, après le traumatisme de la défaite de Sedan, en septembre 1870, le quatrième et ultime refuge de tous ceux qui cherchaient un bouc émissaire susceptible d'expliquer

¹ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux. 1689-1789*, Paris/La Haye, Mouton, 1978, 2 vol., et Ligou, Daniel, *Histoire des francs-maçons en France*, Toulouse, Privat, 2000, 2 vol.

² Bujanda, Jesus M. de, *Index librorum prohibitorum. 1600-1966*, Montréal, Médiaspaul/Genève, Droz, 2002. Le premier Index, celui de l'université de Paris, date de 1544, immédiatement suivi par celui de l'université de Louvain (1546), de l'inquisition portugaise (1547), puis espagnole (1551), de Rome (1557) et d'Anvers (1569), avant que Clément VIII ne publie l'index romain de 1596 qui vient rassembler la plupart des condamnations antérieures. La congrégation de l'Index, à qui sera confiée la tenue du catalogue des censures romaines, a été créée, elle, par Pie V en 1571.

l'inexplicable : la défaite des armées françaises devant la Prusse et ses alliées à Sedan.

Les nombreuses tables rondes consacrées aux mineurs étrangers non accompagnés, à la fraternité dans le pacte républicain ou à la morale laïque ont montré, ce matin, que l'on ne pouvait guère évoquer le sentiment d'empathie qui pousse vers l'autre sans parler de son antithèse, le refus ou le rejet de la fraternité. Comme l'avait écrit Jacques Prévert en parlant de ces « étrangers étrangers » de La Chapelle ou du quai de Javel, d'Aubervilliers, de Grenelle, du Marais ou de la rue des Rosiers³, on est toujours l'étranger de quelqu'un, l'autre que personne ne regarde, alors même qu'il est omniprésent dans la cité et la fait vivre. Aussi lorsqu'on évoque les grandes fêtes de la fraternité, il faut se garder d'oublier qu'elles n'ont jamais fait l'unanimité, quoiqu'en aient rêvé Robespierre et ceux qui, après Jean-Jacques Rousseau, voulaient se persuader qu'un univers transparent et sans obstacles était viable et même, souhaitable.

La fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, fut célébrée par Michelet comme l'une des plus réussies. La plantation d'arbres de la Liberté, en présence des curés, lui fit en quelque sorte écho en février-mai 1848, au moment où peintres et poètes représentaient ce « printemps des peuples » qui voyait l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Hongrie et la Pologne rejoindre la France dans sa recherche d'une République universelle capable d'unir toutes les nations⁴. En juillet 1935, au stade Buffalo, ce sont les enfants des écoles, rassemblés pour prêter le serment de rester fidèles au Front populaire, et agitant un petit arbre en papier, qui rappelaient les fêtes ayant précédé la victoire du peuple de gauche. Ailleurs dans le monde, d'autres fêtes de l'unité méritent d'être mentionnées, telle

³ Prévert, Jacques, *Etranges étrangers in La pluie et le beau temps*, Paris, Gallimard, 1955.

⁴ *Les révolutions de 1848. L'Europe des images*, dir. Agulhon, Maurice, Paris, Assemblée nationale, 1998, 2 vol.

celle qui accueillit la victoire de Salvador Allende, en septembre 1970, même si elle devait être suivie d'un sinistre 11 septembre 1973 qui fit 3 000 victimes⁵, autant que le 11 septembre 2001 à New York. On pourrait aussi citer l'allégresse qui entourait la chute du mur de Berlin dans tous les pays de l'Est, en 1991, ou les débuts des printemps arabes, en Tunisie et en Egypte, mais on sait que ces festivités furent suivies de telles réactions nationalistes, racistes, voire fascistes et totalitaires, avec la naissance du terrorisme islamiste, qu'elles interdisent toute velléité de penser la fraternité sans son ombre portée, l'exclusion ou la fermeture, et le rejet violent de l'autre.

Antimaçonnisme, antisémitisme et anti-protestantisme

La Réforme, c'est-à-dire la volonté de retour aux origines du christianisme, telle qu'on l'observe aussi bien chez Luther que chez Calvin, devait être le premier grand traumatisme qui ébranla l'Eglise romaine. Elle avait connu de nombreux schismes et d'aussi multiples hérésies depuis la mort de son fondateur, mais elle était toujours parvenue à s'en débarrasser, quitte à utiliser les moyens policiers et judiciaires que lui conférait son alliance avec le pouvoir temporel. Avec le raz-de-marée qui accompagne l'affichage des thèses de Luther, en 1517, mais surtout la publication de la Bible et des écrits protestants en langues vernaculaires dans les décennies suivantes⁶, c'est tout l'édifice qui se sent menacé, provoquant la réaction virulente du concile de Trente. Le partage de l'Europe en Etats catholiques, au sud, et protestants, au nord, devait achever de convaincre la Papauté que le diable se cachait derrière ces tentatives de penser autrement le rapport de l'individu à la religion.

⁵ La chanson des Quilapayun affirmant : « El pueblo unido jamas sera vencido » a été enregistrée en juillet 1973, deux mois avant le coup d'Etat du général Pinochet.

⁶ Gilmont, Jean-François, dir., *La Réforme et le livre : l'Europe et l'imprimé* » (1517-v. 1570), Paris, Cerf, 1990.

La naissance de la franc-maçonnerie, le mouvement des Lumières et la Révolution française devaient apparaître comme le deuxième séisme qui risquait d’engloutir la catholicité si celle-ci ne dénonçait pas immédiatement l’œuvre maléfique qui se cachait derrière ces ébranlements de la conscience. La bulle pontificale *In eminenti apostolus specula* de 1738 fut la première réponse à l’avènement de sociétés qui se réclamaient de l’humanisme et transformaient la Raison en juge suprême de toute vérité. La condamnation des œuvres de Voltaire, dès 1751, de l’*Encyclopédie*, en 1759, et de l’ensemble des Lumières au même moment, traduisait un violent raidissement contre la volonté d’ériger l’homme et sa conscience en tribunal de la Raison.

C’est d’ailleurs ce qu’avait exprimé Emmanuel Kant en s’écriant dans sa conférence de 1784 intitulée « Qu’est-ce que les Lumières ? » : « Sapere aude ! »⁷. Renvoyant à un vers d’Horace, cet appel à la Raison, à l’entendement humain, résonnait comme un défi aux oreilles de ceux qui allaient voir dans la Révolution française le résultat d’un vaste complot jacobin, perpétré par des francs-maçons animés d’intentions maléfiques. L’abbé Barruel, l’inventeur de cette théorie conspirationniste⁸, fut le premier d’une longue série de penseurs qui, à des degrés divers, rejetaient la faute sur les Lumières, les écrits des philosophes et l’orgueil de ceux qui osaient penser par eux-mêmes, sans se référer à un dieu ou à un grand architecte ordonnateur de la secousse initiale qui avait produit la vie. On aura reconnu le débat qui anima le GODF à la veille de

⁷ Kant, Immanuel, *Was ist Auklärung ? (Qu’est-ce que les Lumières ?)*, trad. fr., Paris, Hatier, 1999.

⁸ Barruel, Augustin, *Mémoires pour servir à l’histoire du jacobinisme*, Hambourg, P. Fauche, 1797-1803, 5 vol. Immédiatement traduit en anglais et en espagnol, suivi d’un *Abrégé pour servir à l’histoire du jacobinisme*, constamment réédité dans les années 1800-1830, ce livre a connu une audience très importante chez les monarchistes et les catholiques européens qu’effrayait le cataclysme révolutionnaire. Plus encore que l’ouvrage d’Edmund Burcke, *Reflections on the Revolution in France*, publié en 1790, et très hostile à la Révolution française, c’est le livre de l’abbé Barruel qui influença le plus durablement les thèses conspirationnistes.

1877 et qui devait aboutir à l'effacement de toute référence « à la gloire du Grand Architecte » dans ses constitutions. L'Église allait bientôt répondre par l'encyclique *Humanum Genus* de 1884, mais elle avait réitéré ses condamnations de la Franc-maçonnerie vingt ans auparavant en publiant l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* qui était le catalogue de toutes les erreurs du temps et qui incluait, dans son refus du monde moderne, aussi bien le libéralisme que le socialisme, et tournait le dos à toute tentative de réformer l'institution, y compris par la démocratie chrétienne chère à Lamennais, lui aussi condamné.

Du fait de ces réactions négatives et du refus d'accepter la constitution civile du clergé, en 1791, l'Église dut subir les foudres d'un anticléricalisme qui rendait coup pour coup à toutes ces attaques contre l'humanisme, les Lumières, la Révolution ou la Franc-maçonnerie⁹. Les bûchers avaient eu raison de l'imprimeur Etienne Dolet, à Paris, en 1546, et de Giordano Bruno, à Rome, en 1600, comme, d'ailleurs de Michel Servet, à Genève, en 1553, mais c'est le catholicisme qui rejetait la lecture directe des livres, non Calvin, tout aussi sectaire et meurtrier que ses adversaires cependant. A Rome, on détestait le principe humaniste qui affirmait : *Ut libri sint liberi* (Là où il y a des livres sont les hommes libres), et on avait rejeté comme œuvre diabolique le mouvement des Lumières, attirant la fameuse réplique de Voltaire : « Ecr[asons] l'inf[âme] (l'Église) », et toutes ses facéties qui écornaient la majesté dont aimait à s'entourer l'institution ecclésiastique. Pour ne citer qu'un exemple, le Grand Inquisiteur de *Candide* qui se partage les faveurs d'une jolie femme avec un rabbin de Lisbonne annonçait tous ces curés fornicateurs de la littérature philosophique (érotique) de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et la déchristianisation violente qui accompagna la laïcisation du pays en 1792-1793. Les « ânes mitrés » de la Révolution française devançant les « cochons mitrés » du siècle

⁹ Dans son étude intitulée *L'anticléricalisme en France, de 1815 à nos jours* (Paris, Fayard, 1976), René Rémond a plutôt tendance à faire de l'anticléricalisme le moteur du cléricalisme, ce qui ne résiste guère à l'examen des faits.

suisant, et les nonnes fessées pour avoir refusé le mariage, les plaisanteries concernant Bernadette Soubirous et les autres témoins des « apparitions » de la Vierge Marie qui se multiplient au XIX^e siècle¹⁰.

Après 1877 et la crise du 16 Mai qui voit la victoire définitive des républicains sur le parti des monarchistes et des cléricaux étroitement unis en la circonstance¹¹, l'anticléricalisme se déchaîne. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » affirme Léon Gambetta en reprenant à son compte les analyses d'Alphonse Peyrat. *La Marseillaise anticléricale* de Léo Taxil lui fait écho cinq ans plus tard. En cette même année 1882 où elle était publiée, *La République anticléricale* reproduisait les portraits de la « Sœur Chouette » et de « l'abbé Corbeau », tandis que d'autres journaux, *La Calotte*, *Les Corbeaux*, *L'Anticlérical* faisaient étalage de sentiments identiques¹². La presse satirique n'était pas la dernière à participer à ce mouvement de révolte par le rire contre un pouvoir cléricale qui avait triomphé quand Louis Veillot dirigeait *L'Univers*. Aussi *Le Charivari*, *Le Grelot*, bientôt *L'Assiette au beurre*, donnaient-ils la parole, ou plutôt le crayon et le burin, à tous ceux qui entendaient participer à la curée. Les « frères quatre bras » fessant les écoliers et leurs collègues féminines fouettant les petites filles étaient censés convaincre les parents des dangers de l'école dite « libre », tandis que l'affaire Flamidien, survenue à Lille en 1899, apparaissait comme la preuve définitive de la perversité du clergé enseignant¹³.

¹⁰ Boufflet, Joachim, et Boutry, Philippe, *Un signe dans le ciel. Les apparitions de la Vierge*, Paris, Grasset, 1990, et Lalouette, Jacqueline, *La République anticléricale. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 2002.

¹¹ Mollier, Jean-Yves, et George, Jocelyne, *La plus longue des Républiques (1870-1940)*, Paris, Fayard, 1994, pour le cadre général.

¹² Voir les dessins reproduits par Jacqueline Lalouette dans son article intitulé « Iconoclastie et caricature dans le combat libre penseur et anticlérical (1879-1914) », in *Les usages de l'image au XIX^e siècle*, dir. Michaud, Stéphane, Mollier, Jean-Yves, et Savy, Nicole, Paris, Créaphis, 1992, p. 50-61.

Le terme de pédophilie n'était pas encore utilisé par les détracteurs des écoles privées, mais l'accusation commençait à poindre et, dans *Sébastien Roch*, un roman rédigé en 1890, Octave Mirbeau s'en prenait au Père Du Lac (Kern dans la fiction), qui l'avait agressé dans son collègue jésuite de Vannes alors qu'il était adolescent¹⁴.

Tandis que les retraits de crucifix dans les lieux publics, les arrachages de calvaires sur les routes de France et les procès intentés aux curés desservant des paroisses pour nuisances sonores¹⁵ se multipliaient, les artistes anticléricaux, ou seulement malicieux, dessinaient de méchantes araignées cléricales et des cochons mitrés qui donnaient l'envie de les rôtir à la broche. La bienheureuse Marguerite Marie Alacoque (1647-1690), ici plutôt malheureuse, était victime de son patronyme qui semblait inviter les dessinateurs de presse à la représenter sortant de sa coquille et toute prête à être dégustée, avec des mouillettes, par ceux qui préféraient cette nourriture à l'hostie distribuée pendant la messe¹⁶. On le voit, l'humour pouvait revêtir des traits un peu épais, mais le but était limpide : il fallait essayer de toucher là où cela pouvait faire mal. Puisque la fondatrice du culte du Sacré-Cœur de Jésus avait choisi le dolorisme et les mutilations pour exprimer sa foi, les artistes étaient en droit de l'inscrire dans leur bestiaire et d'en faire une sorte de symbole des dangers de la passion religieuse. Bernadette Soubirous eut à subir des plaisanteries similaires, après sa révélation de 1858, mais c'est Emile Zola, qui, en la qualifiant

¹³ Mollier, J.Y., *La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2014, p. 62-64.

¹⁴ Michel, Pierre, « Du Lac, Stanislas », *Dictionnaire Octave Mirbeau* (en ligne), Angers, Société Octave Mirbeau, 2016. L'écrivain a reconnu, à la fin de sa vie, que le Père Kern était bien le substitut fictionnel du Père Du Lac, l'un des jésuites les plus virulents contre le capitaine Dreyfus en 1897-1899.

¹⁵ Corbin, Alain, *Les cloches de la terre*, Paris, Albin Michel, 1994.

¹⁶ Voir Lalouette, Jacqueline, « Iconoclastie et caricature dans le combat libre penseur et anticlérical... », *op. cit.*, p. 61, pour des représentations de la « bienheureuse » Marguerite Marie Alacoque, canonisée en 1920.

« d'irrégulière de l'hystérie », dans son roman, *Lourdes*, en 1891, déchaîna contre lui les foudres d'une Eglise désormais soudée autour de la petite bergère des Pyrénées.

Comme on l'a dit, le cléricanisme n'était pas resté l'arme au pied face à ces manifestations d'hostilité et il avait imposé les mariages religieux groupés, après 1815, à tous ceux qui avaient fraudé les lois romaines pendant la Révolution, et s'étaient contentés de s'unir devant le maire de leur commune, substitué au curé de la paroisse à qui seuls les registres de sa confession étaient désormais confiés. On imagine aisément l'humiliation des adultes, hommes et femmes, emmenés comme des troupeaux afin d'expier leur péché et de proclamer publiquement leur faute passée. Les parents de Louis Hachette firent partie d'une fournée de ce type en janvier 1818, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, alors même que les autorités religieuses savaient que les époux étaient séparés depuis plusieurs années. Mais, puisque Madame Hachette désirait conserver son poste de lingère au Lycée royal Louis-le-Grand, elle devait en passer par cette condition et obtenir le consentement, au moins passif, de son mari, privé de la faculté de divorcer par la loi de 1816 qui avait supprimé cette disposition adoptée en 1792 à la demande d'une majorité de femmes¹⁷. Outre ces remariages contraints, la suppression du divorce, la loi punissant de mort le blasphème et bien d'autres mesures adoptées entre 1815 et 1830, voire 1848, notamment en matière de surveillance de l'instituteur par le curé¹⁸, confirment amplement la volonté de revanche des autorités ecclésiastiques.

Au-delà des mesures vexatoires, ainsi que des autodafés de livres rapportés par de nombreux témoins et des replantations

¹⁷ Mollier, Jean-Yves, *Louis Hachette (1800-1864). Le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999, p. 88-89.

¹⁸ Mollier, Jean-Yves, et Dubot, Bruno, *Histoire de la librairie Larousse. 1852-2010*, Paris, Fayard, 2012, p. 29-34, pour un exemple de surveillance et de répression de Pierre Larousse et d'Augustin Boyer, deux instituteurs de l'Yonne à l'époque, par le curé Morel.

de calvaires par des missions jésuites qui parcoururent l'Ouest et une partie notable du pays, et malgré l'intermède quarante-huitard qui vit un « Christ des barricades » se réconcilier avec les républicains¹⁹, l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus*, publiés en 1864, marquèrent un net désir de l'Eglise catholique de déclarer la guerre aux forces laïques. La littérature française était d'ailleurs l'objet d'une surveillance accrue et l'*Index librorum prohibitorum* frappait presque tous les grands écrivains, de Balzac à Zola, en passant par les deux Dumas, Flaubert, George Sand et Stendhal²⁰. Le successeur de Pie IX, Léon XIII, lui emboîta le pas, et l'encyclique *Humanum Genus*, stigmatisa durement la franc-maçonnerie, en 1884, en la transformant en une œuvre diabolique destinée à saper les bases de l'Eglise du Christ. Vingt ans plus tard, un autre titulaire du siège de saint Pierre, Pie X, s'en prit au modernisme et, dans son encyclique *Lamentabile sane exitu*, en 1905, il condamnait 65 propositions considérées comme l'expression d'un modernisme inacceptable. Un an après, deux autres textes, encore plus virulent, *Vehementer nos* et *Gravissimo de officii*, s'en prenaient à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, et refusaient à la France le principe des associations cultuelles pourtant autorisées en Bavière ou aux Etats-Unis pour gérer les biens de l'Eglise catholique.

Comme si tous ces refus et ces rejets de l'autre, du protestant, du franc-maçon et du révolutionnaire ne suffisaient pas, Edouard Drumont avait publié *La France juive* en 1886, deux épais volumes mis en vente par la librairie Marpon et Flammarion qui en vendit 80 000 exemplaires en quelques mois. Le succès inattendu de cette œuvre absurde, qui attribuait la qualité de Juif à quiconque déplaisait à l'auteur, par exemple à Léon Gambetta, ne peut guère s'expliquer que par le traumatisme de la défaite de Sedan, en septembre 1870,

¹⁹ Bowman, Frank Paul, *Le Christ des barricades, 1789-1848*, trad. fr., Paris, Cerf, 1987.

²⁰ Savart, Claude, *Les catholiques en France au XIX^e siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985, et Amadiou, Jean-Baptiste, *La littérature française du XIX^e siècle mise à l'Index*, Paris, Cerf, 2017.

et par le fait que les Juifs français de l'époque étaient majoritairement des Ashkénazes originaires des vallées du Rhin et du Danube. Leurs patronymes à forte consonance germanique – Dreyfus que l'on prononce « Dreifousse », ou Reinach, « Rainare » – les transformaient en victimes expiatoires de la défaite de la France devant la Prusse, au risque de surimposer à l'antijudaïsme qui poursuivait le peuple « déicide » depuis des siècles, un antisémitisme qui se développe alors à grande vitesse²¹. La boucle sera bouclée quand *La Croix*, le quotidien lancé par les Pères de l'Assomption en 1883, croira utile de se définir, fin août 1890, comme « le journal catholique le plus antijuif de France, celui qui porte le Christ, signe d'horreur aux juifs »²². S'ajoutant aux premières mesures adoptées par le général Boulanger et ses successeurs du ministère de la Guerre, en 1887-1893, pour recenser les étrangers, leur imposer une déclaration de séjour et, bientôt, la carte d'identité²³, l'antisémitisme venait renforcer le rejet des étrangers qui avait commencé à provoquer des pogroms, aux frontières belge et italienne. D'autre part, en ces mêmes années climatériques, le scandale de Panama ajoutait ses sinistres accusations portées contre les banquiers juifs corrupteurs de la représentation nationale²⁴. Ainsi se trouvaient réunis en une sorte de synthèse implicite « les quatre Etats confédérés » caractérisant l'anti-France aux yeux de Charles Maurras : les protestants, les francs-maçons, les juifs et les métèques, accusés de tous les maux, et, d'abord de la décadence de la nation, inexorable depuis la fin du XVIII^e siècle, si ce n'est le XVI^e siècle²⁵.

²¹Noiriel, Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Discours publics, humiliations privées, Paris, Fayard, 2007.

²² *La Croix* du 30 août 1890, citée par Mollier, Jean-Yves, *La mise au pas des écrivains...*, *op. cit.*, p.38.

²³ Noiriel, Gérard, *op. cit.*

²⁴ Mollier, Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991.

²⁵ Sur Charles Maurras, la bibliographie est considérable, et l'on ne retiendra ici que le récent ouvrage d'Olivier Dard, *Charles Maurras : le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013, tout

Le renouveau de l'antimaçonnerie au XIX^e siècle

Humanum Genus marque un véritable tournant, en 1884, dans la condamnation de la franc-maçonnerie, parce que ce texte ajoute désormais l'obligation faite aux évêques de réagir face à la propagande maçonnique et d'en protéger la jeunesse. Comme l'Eglise catholique s'est profondément transformée au XIX^e siècle, qu'elle a progressivement abandonné ses traditions gallicanes après 1852, et qu'elle est devenue ultramontaine, elle « reçoit » les décrets de la congrégation de l'Index et les publie, ce qu'elle ne faisait que rarement avant cette date. De même, applique-t-elle de plus en plus strictement les décrets et autres mesures adoptées par la curie ou le pape dont on sait qu'il est réputé « infaillible » depuis 1870, du moins lorsqu'il siège entouré de ses cardinaux. Avec la reconnaissance de la virginité de la mère du Christ, prononcée en 1854, qui va provoquer le développement d'un culte marial qui n'a rien à envier à la ferveur qui l'entourait au Moyen Age, et la redécouverte des pèlerinages qui drainent des foules de plus en plus nombreuses à Paray-le-Monial, La Salette ou Lourdes et, bientôt, Lisieux, l'Eglise fait corps contre ses ennemis. Une presse nationale et régionale très dynamique, avec *Le Pèlerin*, bientôt hebdomadaire, et *La Croix*, quotidienne, doublée de multiples *Croix* départementales, contribue à la mobilisation quasi permanente de fidèles qui n'hésiteront pas à faire le coup de poing, du moins dans les régions qui ne sont pas touchées par la laïcisation de la société, quand l'Eglise les mobilisera contre les inventaires.

C'est dans ce contexte que la publication de l'encyclique *Humanum Genus* allait entraîner une sorte d'*aggiornamento* par rapport à la franc-maçonnerie. Il existait antérieurement toute une prose antimaçonnique et Gougemot des Mousseaux avait réuni, sous le second Empire, la dénonciation de la maçonnerie, des sciences occultes et du judaïsme dans une même détestation des

en rappelant que cet historien était l'auteur de la notice du Guide des commémorations nationales de 2018 avant que la ministre de la Culture ne décide de retirer celle qui concernait l'écrivain condamné à la Libération pour faits de collaboration.

forces qui conspiraient contre l’Eglise²⁶. Encouragés par le Saint-Siège qui se prétend prisonnier dans Rome depuis l’achèvement de l’unité italienne en 1870²⁷, un certain nombre de prélats vont prendre des mesures concrètes pour enrayer la pénétration de l’esprit laïque. Dans l’archidiocèse de Cambrai – Lille ne sera érigé en évêché qu’en 1913 – c’est monseigneur Delassus, le fondateur et le propriétaire de *La Semaine religieuse de Cambrai*, qui s’est emparé de cette question. Avec son bulletin diocésain qui s’adresse aux 2 000 prêtres en poste dans les paroisses, sans compter les milliers d’autres ecclésiastiques de la région, religieuses, frères des écoles chrétiennes, moines et autres missionnaires, et les professeurs des quatre séminaires, il dispose d’un moyen redoutable pour faire passer les messages qui lui paraissent essentiels. Adversaire résolu et impitoyable de l’abbé Lemire, le champion local de la démocratie chrétienne, il n’aura de cesse que de l’avoir fait condamner et interdire de sacrements pour le punir de ses rapprochements, à la Chambre des députés, avec la gauche²⁸.

Aux yeux de cet inspirateur du directeur du Grand Séminaire et de l’archevêque de Cambrai, la démocratie chrétienne, les Juifs et les francs-maçons étaient autant d’expressions maléfiques de la Révolution française dont il fallait se débarrasser à tout prix. Lui emboîtant le pas, un autre prélat local, par ailleurs évêque coadjuteur, Monseigneur Delamaire, rédigea un tract, en 1903, qui détournait le slogan de Gambetta et affirmait violemment : « Le franc-maçon, voilà l’ennemi ! »²⁹. Deux ans plus tard, l’enseignement

²⁶ Kreis, Emmanuel, *Quis ut Deus ? Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la III^e République*, Paris, Les Belles Lettres, 2017

²⁷ On se souvient que c’est Mussolini, qui, en signant les accords du Latran, en 1926, « délivrera » l’évêque de Rome de cette servitude qu’il s’était imposée en refusant de reconnaître l’Etat italien en 1870.

²⁸ Mayeur, Jean-Marie, *Un prêtre démocrate, l’abbé Lemire (1853-1928)*, Paris, Casterman, 1968, et Vanhove, Jean-Pascal, *L’abbé Lemire*, Hazebrouck, Le Marais du Livre, 2013.

obligatoire de l'antimaçonnerie était inscrit au programme du Grand Séminaire de Cambrai, au même titre que la morale ou le droit canon, et d'autres évêchés et archevêchés imitaient l'ancien diocèse de Fénélon, encore considéré comme le fer de lance de l'Église française. Monseigneur Delassus, quant à lui s'était attelé à un énorme travail, la rédaction d'un gros livre qui sera publié en 1910 : *La congrégation antichrétienne : le temple voulant s'élever sur les ruines de l'Église catholique* (trois tomes et 1 500 pages). Dénonçant, avec force exemples, le complot franc-maçon, sans se livrer aux exagérations de Léo Taxil, et en demeurant sur le terrain strictement religieux, il mettait en garde les ecclésiastiques contre les dangers qui les entouraient. En plein accord avec Monseigneur Delamaire qui avait relancé la guerre des manuels scolaires, en publiant, l'année précédente, une « lettre aux pères de famille catholiques » les encourageant à interdire à leurs enfants la consultation d'un certain nombre de manuels scolaires laïques³⁰, le patron de la *Semaine religieuse de Cambrai* entraînait dans le vingtième siècle avec la ferme intention d'empêcher la franc-maçonnerie de continuer à imposer aux institutions de la République une toilette qui privait l'Église de la plupart de ses moyens d'intervention.

Aussitôt suivi par un certain nombre de prélats qui soutenaient son action, Monseigneur Delassus devait assister, enthousiaste, à la naissance de la *Revue internationale des sociétés secrètes*, en 1912. Sous la houlette de l'abbé Ernest Jouin, élevé plus tard à la prélature, mais alors curé de Saint-Augustin, à Paris, cette revue devait inscrire à son actif, la publication, en 1920, d'un livre appelé à une diffusion considérable, *Le Péril judéo-maçonnique. Les protocoles des sages de Sion*. L'abbé Bethléem, autre adversaire convaincu et militant de la franc-maçonnerie et du judaïsme,

²⁹ On a généralement oublié aujourd'hui que le tract fut d'abord utilisé par l'Église catholique pour lutter contre les empiètements de la République et que cette forme de sensibilisation de l'opinion publique ne passa à gauche qu'après la Première Guerre mondiale.

³⁰ Amalvi, Christian, « Les guerres des manuels scolaires autour de l'école primaire en France (1899-1914) », *Revue historique*, t. CCLXII/2, n° 532, oct.-déc. 1979, p. 359-398.

consacra un article dithyrambique à cette annonce dans sa propre *Revue des Lectures* qu'il avait fondée en 1908 et relancée en 1919, après avoir acquis une véritable autorité en publiant, dès 1904, *Romans à lire et romans à proscrire*, un livre dont les onze éditions cumulées, entre 1904 et 1932, atteindront 140 000 exemplaires commercialisés, un record pour ce type de publication³¹. Favorable aux thèses de Charles Maurras avant sa condamnation romaine de 1926, il puisait dans la définition de l'anti-France les bases de son refus acharné du monde moderne. A longueur de colonnes, il pourfendait les adversaires de son Eglise et appelait ses lecteurs à la vigilance contre les Juifs, les francs-maçons, les protestants et les mètèques qui menaçaient son pays.

Si on ajoute, comme le fera Xavier Vallat dans son mémoire de défense rédigé en prison, à la Libération, que la dernière page du *Pèlerin*, reproduisait très souvent, en ces années de fièvre, d'agitation et de combat, des dessins présentant des Juifs au nez crochu revêtus du tablier maçonnique, on aura compris que l'antimaçonnisme et l'antisémitisme étaient étroitement liés dans l'esprit des fidèles et de tous ceux qui appréciaient les caricatures de Jenio et de Damblans, deux dessinateurs à la mode³². Elevé au petit séminaire de Privat, dans son département, l'Ardèche, qui disposait d'une édition locale de *La Croix*, Xavier Vallat avait été formé par la Fédération nationale catholique dont il était devenu, avec Philippe Henriot, Jean Ybarnegaray et l'abbé Bethléem, un des orateurs favoris dans les années Trente. Toutefois, devant le juge qui l'interrogeait sur ses fonctions à la tête du Commissariat général aux Questions juives, l'homme mettait en avant le poids des représentations acquises dans sa jeunesse plutôt que l'influence directe du mouvement fondé par le général de Castelnau.

³¹ Mollier, Jean-Yves, *La mise aux pas des écrivains...*, *op. cit.*

³² Joly, Laurent, *Vallat. Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat (1891-1972)*, Paris, Grasset, 2001, p. 63 et sqs.

Il reviendra sur le sujet, dans un article publié par *Aspects de la France* en septembre 1957 et intitulé « Plaidoyer pour un vieux lecteur du *Pèlerin* ». On y lit ces phrases révélatrices du climat qui régnait autour de 1900 dans son milieu :

« A dix ans, et même avant, j’attendais avec impatience Le Pèlerin avec ses dessins vengeurs contre « le petit père Combes », incarnation de Satan, et contre la judéo-maçonnerie [...] Chaque semaine, mon cerveau d’enfant, prêt à recevoir toutes les empreintes, a dû enregistrer les images caricaturales, signées Lemiot ou Henriot, dans lesquelles des Juifs au nez crochu, aux yeux saillants, aux oreilles en chou-fleur, bardés d’insignes maçonniques, jetaient à la porte des couvents des Filles de la Charité ou chassaient de l’armée des officiers qui se refusaient à crocheter les églises »³³.

Citant des articles lus, pour la plupart, entre 1904 et 1906, le futur dirigeant du Commissariat général aux Questions juives et l’auteur du recensement de la population obligée de porter l’étoile jaune, entendait convaincre ses lecteurs que son antisémitisme n’était pas celui des nazis, qu’il ne comportait aucune dimension raciale. Toutefois, comme on s’en doute en lisant son plaidoyer *pro domo*, l’enfant puis l’adolescent devait éprouver une véritable jubilation en considérant les déformations physiques qui caractérisaient le Juif franc-maçon croqué par Damblans, Jenio, Henriot ou Lemiot. Après 1945, se réfugiant derrière le distinguo subtil forgé par Charles Maurras, le vieux monarchiste impénitent tentait de camoufler derrière un « antisémitisme d’Etat » de meilleur aloi³⁴ la véritable phobie des Juifs qui avait habité tant le patron de *L’Action française* que ses proches, de Léon Daudet à Xavier Vallat. Premier des quatre Etats confédérés composant cette anti-France qu’ils vomissaient tous, le Juif avait vu sa détestation renforcée en se faisant franc-maçon,

³³ Vallat, Xavier, « Plaidoyer pour un vieux lecteur du *Pèlerin* », *Aspects de la France* du 27 septembre 1957, cité par Joly, Laurent, *Xavier Vallat...*, *op. cit.*, p. 63.

³⁴ Joly, Laurent, *L’antisémitisme de bureau. Enquête sur la préfecture de police de Paris et le Commissariat général aux questions juives (1940-1944)*, Paris, Grasset, 2011.

et, bientôt, bolchevik, ce qui explique qu'après 1920 les affiches dénonçant le bolchevik au couteau entre les dents reprennent les poncifs du Juif franc-maçon de l'avant-guerre. Bestialisé, hirsute, menaçant, et dévorant même les enfants, il ressemblait comme un frère jumeau au Juif caricaturé pendant les années 1880-1910 et il se dégagait de ces représentations un véritable racisme que l'on rencontre dans d'autres publications de l'entre-deux-guerres.

La *Revue internationale des sociétés secrètes* de Monseigneur Jouin qui a été créé prélat romain au sortir de la Grande Guerre par Pie X, alors en pleine chasse aux sorcières modernistes, se renforce en cette période et publie, comme on l'a vu, *Les protocoles des sages de Sion*, salués avec enthousiasme par l'abbé Bethléem dans sa *Revue des Lectures* qui comptera bientôt 15 000 abonnés, autant que la prestigieuse *NrF*. Dynamisés par la naissance en 1924 de la Fédération nationale catholique qui réunira plus de deux millions de membres³⁵, ces périodiques connaissent un afflux d'abonnements qui touche également *La France catholique*, un magazine dans lequel le franc-maçon relaps qui signe « Verax » ses révélations sur son ancienne obédience continue l'œuvre entreprise avant la guerre par Léo Taxil. Mieux informé cependant, plus sérieux que le journaliste exalté des années 1880-1900, Verax suscite un réel engouement au sein de la Fédération nationale catholique qui va s'associer, entre 1930 et 1936, à la chasse aux francs-maçons entreprise par l'abbé Bethléem. Des listes de francs-maçons opérant dans la littérature, la presse, la publicité, puis la médecine, la pharmacie et, enfin l'ensemble des métiers de la culture, le cinéma, le théâtre, les arts et lettres, seront systématiquement publiées par la *Revue des Lectures*, offrant ainsi un premier recensement à ceux, qui, à partir du mois d'août 1940, s'efforceront d'écarter tous les membres des loges de la fonction publique et de l'appareil d'Etat.

³⁵ Bonnafoux-Verrax, Corinne, *A la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique. 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004.

A la Fédération nationale catholique dont les papiers conservés au Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF) permettent de comprendre l'origine et la mise en place de ce fichage des adversaires entamé au tout début des années 1930³⁶, de nombreux futurs dirigeants de la France vichyste s'étaient formés, parmi lesquels on retiendra Xavier Vallat et Philippe Henriot, Henry Coston et Jean Marquès-Rivière, ou encore Gaston Le Provost de Launay, Félix Colmet d'Aâge, Charles Lesca et Abel Bonnard. Tous avaient puisé à cette source les racines de leur détestation des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie ainsi que leur haine des Juifs et des mètèques qui avaient entamé le dépeçage de leur pays et qu'il fallait absolument mettre hors d'état de nuire. Les mesures adoptées pour retirer la nationalité française aux naturalisés depuis 1927 et mettre les Juifs et les francs-maçons hors de la nation, adoptées par le gouvernement du maréchal Pétain en août-octobre 1940 s'éclaircissent ainsi d'une cohérence dont elles semblaient privées. Venant après l'adoption du Code de la famille par Edouard Daladier en juillet 1939 et l'ouverture des camps destinés aux réfugiés antifascistes, allemands, puis espagnols, ces dispositions se trouvaient en harmonie avec la volonté exprimée à droite, et au centre de l'échiquier politique depuis le début des années 1920. Face au déclin réel ou supposé de la France, le Parti radical avait accepté de mêler sa voix à ces funestes Cassandre, et il avait fini par se ranger aux côtés des nombreuses ligues de moralité qui avaient occupé la rue pendant toute la période de l'entre-deux-guerres³⁷.

Ayant accordé aux associations le droit d'ester en justice, ce qui leur avait toujours été refusé jusqu'ici, quels que soient les penchants des gouvernements, Edouard Daladier s'était engagé sur une voie dangereuse qui le conduisit à instituer, par ce même train

³⁶ Mollier, Jean-Yves, *La mise au pas des écrivains...*, op. cit., p. 382-388.

³⁷ Mollier, Jean-Yves, *La mise au pas des écrivains...*, op. cit., p. 356-363.

de décrets-lois, une Commission spéciale consultative du livre. C'est elle qui sera à la base des poursuites entraînées contre Boris Vian à la Libération, au nom du Cartel d'action morale et sociale qui sévira également dans la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, adoptée en juillet 1949. La « protection de la maternité, de l'enfance et de la race » était au cœur de la rédaction du Code de la famille de juillet 1939 et l'on comprend bien qu'elle ne pouvait qu'exclure ceux qui menaçaient la maternité – les partisans de l'avortement -, l'enfance – ceux qui faisaient de la publicité en faveur de la contraception – et, enfin, la race – tous ceux qui ne présentaient pas les caractéristiques physiques ou morales qu'un Alexis Carrel mettait en avant à l'époque³⁸.

L'Union antimaçonnique de France, apparue en 1935 afin de fédérer tous les mouvements qui combattaient les loges en ordre dispersé, annonçait les décrets de 1940 concernant les sociétés secrètes et le Grand Orient de France, comme le Musée des sociétés secrètes auquel se vouera Bernard Fay, professeur au Collège de France, qui avait manifestement été marqué par toutes ces propagandes déversées depuis le début des années 1880 et qui s'illustrera en transformant la Bibliothèque nationale en annexe de la préfecture de police de Paris³⁹. De même, il n'est pas étonnant que Xavier Vallat se soit entouré de Félix Colmet d'Aâge, l'avocat qui avait dirigé les campagnes des catholiques pour assainir la radio, et de tant d'autres conspirationnistes en s'installant à la tête du Commissariat général aux questions juives en 1941. Tous ces hommes étaient intimement persuadés que la France devait être épurée, assainie – c'était leur langage bien avant 1940 – et qu'il

³⁸ Auteur d'un best-seller publié par la librairie Plon en 1935, *L'homme cet inconnu*, le médecin eugéniste Alexis Carrel était alors considéré comme un bienfaiteur de la « race » française, notion, il est vrai, un peu différente de celle que nous entendons aujourd'hui quand on évoque une prétendue « race » blanche ou noire, et plus proche du terme de « population ».

³⁹ Compagnon, Antoine, *Le cas Bernard Fay, du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard, 2009.

fallait la « purger » de l'esprit de la révolution, quitte à utiliser les moyens qu'Adolphe Thiers avait employés contre les Communards en 1871. Les protestants et les francs-maçons avaient participé au complot jacobin et devaient être inclus dans la chasse aux sorcières, surtout les seconds car ils étaient plus faciles à désigner à la vindicte populaire en raison du caractère secret de leurs assemblées. Quant aux Juifs et aux étrangers, ils allaient subir immédiatement les effets des propagandes déversées par la droite et l'extrême droite à partir de 1932, date de l'arrivée de la crise économique en France.

Pour comprendre cette logique d'exclusion et l'intensité de cette haine qui nous est étrangère, mais qui sous-tend la rédaction des décrets rédigés au tout début du régime de Vichy, entre août et octobre 1940, il faut donc admettre que ces mesures n'étaient nullement incohérentes, ce qui explique qu'elles n'aient pas suscité de réactions hostiles dans l'opinion publique. Quand on avait interné les réfugiés antifascistes, peu de voix s'étaient enlevées pour protester contre le sort qui allait être le leur si les nazis pénétraient à l'intérieur du pays. Il en fut de même lorsqu'on ajouta les centaines de milliers de réfugiés espagnols fuyant le franquisme et l'horreur d'une répression systématique et sans pitié qui attendait tous ceux qui revenaient en arrière⁴⁰. Le retrait de nationalité ne souleva pas non plus d'émoi particulier et, lorsque le maréchal Pétain prolongea son action en retirant de nouveau la nationalité française à d'autres catégories de Français, en avril 1941, les Pères assumptionnistes qui rédigeaient *La Croix* se félicitèrent de cette mesure pourtant bien peu charitable⁴¹. Les décrets pris à l'encontre des Juifs, en 1940 puis 1941, furent également assez bien acceptés, comme les

⁴⁰ Preston, Paul, *The Spanish Holocaust : Inquisition and Extermination in Twentieth- Century Spain*, Londres, HarperCollin, 2012. Le titre anglais est plus fort que celui retenu pour la traduction en français, *Une guerre d'extermination. Espagne : 1936-1945*, Paris, Belin, 2016.

⁴¹ Marcel Gabilly, « Les journées de Vichy. Nouveaux retraits de naturalisation », *La croix*, 4 avril 1941, p. 1.

atteintes aux biens des loges et la fermeture de toutes les sociétés dites « secrètes ».

En dénonçant le péril qui menaçait la France, passée de un million de naissances par an en 1913 à 600 000 en 1938, Edouard Daladier avait, par avance, justifié l'adoption du Code de la famille, et il n'était pas question de remplacer les bébés manquants à l'appel par 400 000 immigrés dont la présence n'était nullement souhaitée. Comme on le sait, on guillotina un homme et une femme, sous Vichy, pour avoir aidé des amies ou des proches à avorter, et c'est la police française qui arrêtera les enfants juifs, avec leurs parents, lors de la grande rafle du Vel' d'Hiv' en juillet 1942. Inutile donc d'épiloguer sur ce point : sans la campagne d'information, ou de propagande, qui avait préparé la nation à ces mesures d'exclusion de la communauté nationale, les réactions de la population auraient été plus hostiles et plus précoces qu'elles ne le furent. L'Eglise catholique avait pris une lourde responsabilité en développant la haine du Juif, du franc-maçon, du protestant et du mètèque, de l'étranger, chez ses fidèles. Il faudra d'ailleurs le sacrifice des résistants catholiques dans la Résistance pour faire oublier les délires du cardinal Baudrillart à l'Institut catholique ou ceux de Monseigneur Mayol de Lupé, l'aumônier de la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme qui bénissait les nazis français. Le fait même qu'un catholique aussi convaincu que le général de Gaulle ait souhaité remplacer une vingtaine d'évêques à la Libération en dit long sur l'aveuglement de ceux qui, jusqu'au bout, tel Monseigneur Suhard, cardinal archevêque de Paris, demeurèrent fidèles au maréchal Pétain⁴². Ils étaient les héritiers de ces courants qui avaient secrété la haine pendant des décennies et qui se refusaient à admettre que la France avait pu se donner librement un régime républicain en 1789.

⁴² Duquesne, Jacques, *Les catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Paris, Grasset, 1986.

Le retour à la fraternité

Sans sombrer dans un pessimisme absolu, on comprend mieux, en méditant tous ces exemples et en observant l'évolution de la France entre 1789 et 1945, combien la fraternité, apparue comme un éclair en juillet 1830 et, de nouveau, en février 1848⁴³, ne dura jamais très longtemps. Idéal auquel aspirent tous ceux pour qui n'importe quel homme est un semblable, un frère, elle a embrasé le ciel parisien une première fois en juillet 1790, à un moment où, hormis quelques contre-révolutionnaires émigrés de la première heure, toute la nation communie dans la même aspiration à l'égalité civile devant la loi. Disparue après le retour du roi dans Paris, en juin 1791, elle est au centre de la toile de Delacroix intitulée *La Liberté guidant le peuple* qui traduit l'union de toutes les classes sociales lors des Trois Glorieuses Journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. A nouveau mise à mal par l'arrivée de Louis-Philippe sur le trône, elle réapparaîtra dans toute sa splendeur en février 1848, mais disparaîtra après la répression sanglante de l'insurrection de la faim en juin 1848⁴⁴. Encore présente le 18 mars 1871 lorsque le peuple de Paris empêche les troupes de Thiers d'enlever les canons de la garde nationale qu'il a payés de ses deniers, et même le 29 avril, quand les francs-maçons tentent une ultime démarche pour manifester leur volonté d'empêcher la violence de se déchaîner⁴⁵, elle ne survivra pas aux massacres de la Semaine sanglante.

Karl Marx est désormais un adepte résolu de la violence révolutionnaire et, en tirant les leçons de la Commune de Paris, dans *La guerre civile en France*, il forge le concept de « dictature du

⁴³ David, Marcel, *Le printemps de la fraternité. Genèses et vicissitudes. 1830-1851*, Paris, Aubier, 1992.

⁴⁴ Agulhon, Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République*, Paris, Seuil, 1973.

⁴⁵ Combes, André, *Commune de Paris (mars-mai 1871). La Franc-maçonnerie déchirée*, Paris, Editions Dervy 2014.

prolétariat » qui interdira toute fraternisation entre les classes lors des révolutions du vingtième siècle. L'expérience des fascismes, dans les années 1930 et 1940, renforcera le courant révolutionnaire et les anarchistes dans leur certitude que la fraternisation ne pourrait que contribuer au maintien de la domination de la bourgeoisie sur la classe ouvrière. Toutefois, l'expérience de la Résistance contribuera à redonner de la vigueur à la fraternité dont ne sont exclus que les collaborateurs les plus zélés. On avait eu un premier signe de cette évolution dans la main tendue par Maurice Thorez, non seulement, au catholique, ce qui est connu, mais au « volontaire national », c'est-à-dire au fils de « croix-de-feu » pourtant honnis, en 1936. L'échec du Front populaire et la guerre avaient un peu fait oublier ces mutations qui porteront leurs fruits dans les tout premiers mois de la Libération mais s'estomperont avec l'entrée en guerre froide. Très vite, dès le milieu de l'année 1946, les partis politiques s'entre-déchirent et chacun cherche à tirer le maximum de profit de la situation. Un an plus tard, après le renvoi des ministres communistes du gouvernement Ramadier, ce sont les haines les plus recuites qui divisent les anciens alliés, et la Quatrième République se singularisera par la vigueur des oppositions qui interdisent tout rapprochement des autres forces avec les deux partis exclus du pouvoir, les gaullistes du RPF d'un côté, les communistes de l'autre⁴⁶.

C'est peut-être avec l'explosion du mouvement de Mai 1968 qu'il faut rechercher les traces d'une nouvelle flambée de fraternité, mais elle ne concerne que ceux qui ne soutiennent pas le régime mis en place par le général de Gaulle en 1958. Les divisions entre les partisans de Pierre Mendès France associé à François Mitterrand d'un côté, et ceux d'une union de la gauche façon 1936 de l'autre auront raison, après le meeting du stade Charléty, le 27 mai, des espoirs suscités par l'entrée en grève de plus de sept millions de

⁴⁶ Voir Lowe, Keith, *L'Europe barbare*, trad. fr., Paris, Perrin, 2013, pour l'analyse des violences qui ont accompagné la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

salariés⁴⁷. L'hostilité des leaders du mouvement envers la CGT avait, de toute façon, limité les rapprochements entre ouvriers et étudiants, même si, hors de Paris, bien des entreprises avaient ouvert leurs portes à tous ceux qui leur apportaient une aide. On l'a dit en introduction, les fraternisations observées lors de l'écroulement du mur de Berlin, dans tous les pays de l'Est européen, ont été de grande ampleur, du moins avant le retour des violences meurtrières à Moscou en 1993, et des guerres qui allaient embraser l'ancien empire soviétique puis l'ex-Yougoslavie. Il en est de même pour les espoirs suscités par les printemps arabes et, d'abord par le premier d'entre eux qui éclata en Tunisie. L'évolution de la situation de ce pays, demeuré attaché à la démocratie, mais premier exportateur de djihadistes au Moyen Orient depuis, illustre l'ampleur des désillusions qui ont accompagné l'irruption sur la scène des forces pour qui l'obscurantisme est la vraie lumière, l'exclusion des femmes un progrès et l'imposition de l'Islam par la terreur la voie qui mène au salut. Les morts de *Charlie Hebdo*, ceux du Bataclan et de l'Hypercacher à Paris, ceux de Nice et de toutes les villes où ont été perpétrés des assassinats sont là pour témoigner que la fraternité est en recul dans nos sociétés où, jamais, par ailleurs, les inégalités n'ont été aussi flagrantes.

Malgré la mobilisation de millions de Français qui manifestèrent en masse leur soutien à la liberté et à l'égalité, au lendemain du massacre des dessinateurs et des employés du journal satirique qui avait eu le courage de réimprimer les caricatures du prophète Mahomet, toute la France ne communia pas dans cette fraternité et tout le monde ne fut pas « Charlie » en ce mois de janvier 2015. Face à de bons apôtres qui conseillaient d'accepter les différences, d'éviter le « blasphème », un terme pourtant non reconnu par la loi française, et même d'accepter que certains pays violent l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui reconnaît

⁴⁷ La bibliographie sur Mai 1968 est également très abondante mais on retiendra, ici, Artières, Philippe, et Zancarini-Fournel, Michèle, dir., 68 : *une histoire collective*, Paris, La Découverte, 2017, et Bantigny, Ludivine, 1968. *De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018.

à chacun le droit de changer de religion, l'opinion publique était divisée. Comme à l'époque (1766) où l'on brisait les membres du chevalier de La barre avant de le décapiter puis de brûler son corps pour avoir blasphémé et été déclaré « sacrilège », certains entendaient interdire à Salman Rushdie sa peinture de l'Islam et considéraient que la fatwa dont il avait été victime en 1989 était une sanction méritée. D'autres, aussi bien inspirés, faisaient des « catholiques zombies » des islamophobes inconscients⁴⁸ et tentaient d'élaborer des théories fumeuses pour justifier leur dolorisme qui les transforme en petites sœurs des pauvres de populations qui n'en demandent pas tant et n'ont nul besoin de leur intercession pour vivre décemment.

En guise de conclusion

Dans un monde qui voit les théories du complot et les conspirationnistes croître de façon inquiétante, où les fausses nouvelles se propagent à la vitesse de l'internet et où les négationnistes diffusent sans retenue leur propagande, la fraternité n'est plus guère de saison. Certes les générations les plus jeunes semblent refuser les barrières hiérarchiques et l'aspiration à la gratuité des « communs » augmente dans ces mêmes tranches d'âge où l'on observe une progression de l'idée de partage⁴⁹. Toutefois le même rejet des barrières et des distinctions amène les utilisateurs d'internet et les membres des réseaux sociaux à considérer que le temps des experts est dépassé, et que chacun peut donner son avis sur tout. L'autoédition se développe à l'ombre du principal vendeur en ligne, Amazon, qui affirme que tous les livres se valent et que seul le client,

⁴⁸ Todd, Emmanuel, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, Paris, Seuil, 2015, et Le Bras, Hervé, et Todd, Emmanuel, *Le mystère français*, Seuil, 2013.

⁴⁹ Voir Calame, Pierre, « Gestion des communs et Oeconomie », *Ethique publique*, vol. 17, n°2/2015, mis en ligne le 18 avril 2016, qui revient sur l'attribution du Prix Nobel d'économie à Elinor Olstrom, spécialiste de la gestion des « communs », en 2009.

l'acheteur du volume, papier ou numérique, est à même d'exprimer un jugement qualitatif. A cette aune, *Girl Online* est déclaré le plus grand roman de la littérature britannique en 2014 et fait la une des meilleures ventes de livres dans quatre-vingts pays, avant qu'on ne découvre que l'auteur, Zoé Sugg, ou Zoella, une youtubeuse de choc, avait été fortement aidée à écrire son roman par le staff de son réseau, par ailleurs propriété de Google⁵⁰.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la prolifération des *fake news*, et, plus encore, la crédulité du public envers les fausses nouvelles. Puisque les experts sont inutiles, que chacun juge de tout sans éprouver le besoin de posséder un *back ground* suffisant dans les domaines où il s'exprime, la grand complot juif international est à la mode, véhiculé par la vente de milliers d'exemplaires des *Protocoles des sages de Sion* dans le monde arabe. Il convient de rappeler que le titre exact était *Le péril judéo-maçonnique*. Les *protocoles des sages de Sion*, et que l'amalgame proposé par la police tsariste permettait de réunir plusieurs phobies, antisémitisme et antimaçonnisme faisant bon ménage avec la crainte des sociétés secrètes. On a donc vu reparaître, ces dernières années, l'idée d'un complot franc-maçon contre les institutions et celle d'une pénétration discrète mais permanente de l'appareil d'Etat par les membres des loges. La « manif pour tous », émanation d'une droite décomplexée et d'une extrême droite soucieuse de profiter du rassemblement des représentants des trois monothéismes derrière le refus du mariage entre personnes d'un même sexe, a montré, en 2014, à quel degré de violence le refus de l'autre pouvait conduire. La haine s'est exprimée à l'état pur lors des manifestations de rues les plus suivies et l'on a vu des enfants, instrumentalisés par leurs parents, hurler leur détestation des homosexuels et autres lesbiennes considérés comme aussi sataniques que l'étaient Juifs et francs-maçons, protestants et mètèques autrefois.

⁵⁰ Mollier, Jean-Yves, *Hachette, le géant aux ailes brisées*, Paris, L'atelier, 2015, p. 172-175.

Comme on l'avait pressenti lors des manifestations contre l'unification de l'école en un grand service public, en 1984, la droite catholique est capable de rassembler autour d'elle d'autres forces quand il s'agit de s'attaquer à la République et à ceux qui soutiennent fermement son action. Trente ans plus tard, c'est encore le même secteur de l'opinion, ou la même sensibilité, qui s'est attaqué à la volonté de mettre fin à une anomalie juridique et d'étendre le bénéfice de l'égalité à une catégorie d'individus qui en était privée. Cela amène l'historien à s'interroger sur l'idée, défendue fermement par Maurice Agulhon⁵¹, d'une acceptation de la République par la droite française. Aussi longtemps que la République ne lèse pas les intérêts directs de cette confession, il en est sans doute ainsi, mais, dès que le culte catholique, ou plus exactement, sa hiérarchie, ses prélats, ou ses « princes », comme l'on disait encore avant 1940, s'estiment menacés, une partie de la droite les soutient, quitte à commencer à ébranler les bases de l'édifice républicain. Sans doute est-ce encore plus manifeste depuis le discours du dernier président de la République, Emmanuel Macron, qui s'en est pris, en décembre 2017, au « risque de radicalisation de la laïcité »⁵². Si l'on comprend bien ses propos, les laïques feraient mieux de ranger au musée des vieilleries historiques leur idéal et accepter que la rue soit livrée aux démonstrations de force des divers cultes.

C'est évidemment une conception erronée de la loi de 1905 qui a pu conduire le chef de l'Etat à s'exprimer ainsi devant les représentants des principaux cultes pratiqués en France car la laïcité ne peut, par définition, être radicale. On l'accepte ou on la refuse, ce qui fut le cas d'une minorité de catholiques en 1905-1906, mais on ne peut la taxer de radicalité quand elle se contente de rappeler les principes qui la fondent. C'est d'ailleurs Georges Clemenceau qui envoya ses percepteurs inventorier les biens des Eglises avant

⁵¹ Agulhon, Maurice, *La république de 1880 à nos jours*, Paris, Hachette, 1990.

⁵² C'est en recevant les représentants des cultes à l'Elysée, en décembre 2017, que le président de la République a exprimé ses craintes par rapport à une « radicalisation de la laïcité ».

qu'ils ne soient dévolus à l'Etat et, s'il eut la sagesse d'arrêter les inventaires là où la violence des foules de fidèles provoquait des heurts avec les forces de l'ordre, il n'en continua pas moins à appliquer la nouvelle législation pendant les trois années où il fut président du Conseil⁵³. Revenir, même partiellement, sur la laïcité, ouvrir la porte à une interdiction du « blasphème », ce qui aurait empêché *Charlie Hebdo* de publier un certain nombre de dessins, tolérer que vingt pays représentés à l'ONU condamnent l'apostasie et punissent lourdement ceux qui changent de religion, c'est tourner le dos à ce pourquoi se battirent les humanistes et les hommes des Lumières avant que les républicains ne s'inspirent de leur action.

C'est de leur côté que s'exprimait l'idéal de la fraternité puisqu'ils n'excluaient personne du banquet de l'humanité et aspiraient à un monde meilleur où seule la Raison serait érigée en tribunal suprême de toute action. *Ut libri sint liberi*, avaient-ils écrit en lettres de feu, persuadés que « ceci » tuerait « cela », le livre la cathédrale gothique, pour citer le Hugo de *Notre-Dame de Paris*, mais ils ne faisaient nullement leur l'aspiration des nouveaux convertis à se transformer en iconoclastes et en vandales, à la différence des premiers Chrétiens que met en scène Pierre Corneille dans *Polyeucte*. Refusant de briser les idoles et respectueux des traces laissées par les anciens cultes, ils annonçaient le Renan qui, dans la magnifique *Prière sur l'Acropole*, écrivait en 1876 : « Les dieux passent comme les hommes, et il ne serait pas bon qu'ils fussent éternels. La foi qu'on a eue ne doit jamais être une chaîne. On est quitte envers elle quand on l'a soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts »⁵⁴. Dans cet hymne à la Raison à la Sagesse, le philosophe et le penseur des origines qu'il était devenu après être passé par le séminaire de Saint-Sulpice,

⁵³ Tomei, Samuël, « Laïcité », *Dictionnaire Clemenceau*, dir. Brodziak, Sylvie, et Tomei, Samuël, Paris, Robert Laffont, coll. ; « Bouquins », 2018, p. 433-441.

⁵⁴ Renan, Ernest, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* [1883] in *Œuvres complètes*, Paris, Calmann-Lévy, 1947-1961, 10 vol., t. II, p. 759. Ce texte a été initialement publié dans la *Revue des Deux Mondes* en 1876 et avait fait l'objet de nombreuses notes depuis son voyage à Athènes en 1865.

disait son émotion en contemplant le temple érigé sur la colline athénienne. C'était rendre un hommage appuyé à la « déesse aux yeux bleus », cette Raison qu'il avait passé sa vie à rechercher et qui lui apparaissait soudain comme la seule divinité devant laquelle l'humanité pouvait s'agenouiller sans rougir...

Jean-Yves Mollier
Professeur émérite d'histoire contemporaine
à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines



**Jacqueline Costa-Lascoux
Lauréate du Prix Marianne Jacques France 2018
du Grand Orient de France**

Le 16 mars 2018, le prix Marianne Jacques France 2018 du Grand Orient de France fut décerné à Jacqueline Costa-Lascoux, Directrice de recherche honoraire au CNRS, Associée au Cevipof, Sc Po Paris.

Lors de la cérémonie organisée en l'Hôtel du Grand Orient de France, celui-ci lui fut remis par Philippe Fossier, Grand Maître du Grand Orient de France et Pierre Henriët, député de la Vendée, représentant de la Fraternelle parlementaire.



Jacqueline Costa-Lascoux, Directrice de recherche honoraire au CNRS, Associée au Cevipof, Sc Po Paris et Philippe Foussier, Grand Maître du Grand Orient de France



Jacqueline Costa-Lascoux lors de sa conférence.

Marianne aime la beauté de la complexité du monde

Si vous avez peur de l'aventure,
adoptez la routine, elle est mortelle!
Paulo Coelho

Marianne est le symbole de la France républicaine. Cela étonne les étrangers, habitués à des métaphores guerrières pour représenter leur nation. Marianne n'est pas perchée sur un destrier, protégée par une armure ni surmontée d'un aigle. Elle ne dissimule pas son corps ni ses cheveux. Marianne symbolise la femme décrite par Louise Michel : « Simple, forte, aimant l'art et l'idéal, brave et libre aussi, la femme de demain ne voudra ni dominer ni être dominée ».

Malheureusement, le recul de la culture historique et l'affaiblissement de l'engagement citoyen¹, durant ces trente dernières années, ont conduit la société française et les autorités publiques à céder à une vision multiculturaliste et politiquement correcte des faits sociaux, à adopter des notions importées du monde anglo-saxon. Les symboles de la République ont perdu une grande part de leur signification et de leur attrait. Après la chute du Mur de Berlin, la conversion idéologique au libéralisme économique a détourné les regards des exigences républicaines. Elle a séduit ceux qui voulaient faire oublier leur ancien compagnonnage avec l'Union soviétique, la Chine de Mao, le Cambodge de Pol Pot ou l'Iran de Khomeini, elle a convaincu les intellectuels soucieux

¹ Le développement de l'absentéisme des moins de vingt cinq ans aux diverses élections en est un signe patent.

d'obtenir des publications en anglais et des conférences aux Etats-Unis². Marianne a alors été décriée, moquée, et le « modèle républicain » attaqué - comme si les républicains voulaient imposer un schéma idéologique au détriment des libertés. Curieusement, les critiques se sont accentuées au moment où ce soit disant « modèle » était déjà forçolus dans les faits : la « diversité » l'emportait sur le principe d'égalité³.

La citoyenneté s'est fragmentée jusqu'à perdre une partie de sa substance. La prégnance de la société de consommation et l'entre-soi communautaire ont laminé l'intérêt général. Ce qui définissait la citoyenneté comme une dignité, une qualité et un statut, s'est réduit à la possession d'une carte et à des prestations. Des discours sur « l'identité nationale » ont introduit la confusion avec une origine ethnico-religieuse qui définirait la France. C'était oublier que la citoyenneté en tant que dignité de la personne signifie le respect que l'on doit à tout individu citoyen, qu'elle est une qualité qui confère une capacité à agir et qu'elle légitime un ensemble de droits et de devoirs inscrits dans la Constitution.

La citoyenneté n'est pas seulement un héritage ou une appartenance, mais une reconnaissance de la personne, sujet de droit, qualifiée par sa participation à la vie collective⁴. A l'inverse, les catégories identitaires de l'origine, du phénotype, de la confession ont alimenté le communautarisme. Un jeu de masques (telles ces publicités jouant sur les visuels noirs/ blancs au nom de l'antiracisme) ont occulté la singularité des individus et donné libre cours au lobbying de groupes d'intérêts. La surenchère dans

² L'un des principaux critères d'évaluation des enseignants-chercheurs est ainsi devenu le nombre de publications dans les revues anglophones et les conférences aux Etats-Unis.

³ Walter Benn Michaels, professeur à l'Université de Chicago, a remarquablement analysé *la diversité contre l'égalité*, titre de son ouvrage publié en français aux éditions Raisons d'Agir, en 2009.

⁴ Anicet Le Pors, *La citoyenneté*, PUF, Que sais-je, 2011

la visibilité sociale, a produit la stigmatisation de populations ou de territoires, celle-ci étant paradoxalement dénoncée par ceux là-mêmes qui en ont encouragé le développement. Prenons deux exemples significatifs de cette déculturation républicaine : l'évolution du concept d'intégration et les avatars de la laïcité.

I – Une citoyenneté en quête de sens

1. L'évolution sémantique de l'intégration, dans les discours et dans les politiques publiques, est symptomatique de la perte de sens de ce concept, qui traduisait pourtant une avancée de la démocratie. Celui-ci a été relégué au profit de la notion d'inclusion⁵, venue du monde anglo-saxon et imposée par les organisations internationales. La France avait connu, au début des années 80, le passage de l'assimilation, qui avait marqué la période coloniale et visait à l'absorption par le corps social d'éléments étrangers, à l'insertion⁶, ensemble de mesures socio-économiques, certes nécessaires, mais dont le caractère sectoriel s'accommodait fort bien d'une réinsertion au pays d'origine sans que le corps social en soit ébranlé. C'est à partir du Bicentenaire de la Révolution française, en 1989, que triomphe le concept d'intégration, processus par lequel des éléments différents créent ensemble une réalité nouvelle sur le fondement de valeurs partagées et de principes communs.⁷ L'intégration n'est ni une assimilation « soft », comme certains ont voulu le dire, et beaucoup plus qu'une simple insertion socio-économique. C'est une démarche contractuelle entre la société d'accueil et les nouveaux venus (d'où la création du contrat d'accueil et d'intégration).

⁵ Du latin *includere*, faire entrer dans, enfermer.

⁶ *Le devoir d'insertion*, Rapport au Commissariat au Plan, sous la présidence de Stéphane Hessel, 1987.

⁷ Jacqueline Costa-Lascoux, *De l'immigré au Citoyen*, La Documentation française, 1989.

La philosophie de l'intégration a dès lors inspiré de nouvelles politiques publiques et la création du Haut Conseil à l'Intégration⁸. Mais, elle sera rapidement critiquée par les tenants du « droit à la différence » et de « l'action positive » ou « discrimination positive ». Si l'antonyme de l'intégration est la désintégration, ce qui signifie que chaque élément du processus ne saurait être expulsé sans porter atteinte à l'ensemble, l'antonyme de l'inclusion est l'exclusion, qui n'affectera pas structurellement le corps social. Aujourd'hui, l'inclusion est curieusement vantée à la fois par ceux qui y voient un moyen de préserver l'identité nationale à l'encontre des « étrangers » et par ceux qui la prônent au nom du respect des « cultures minoritaires ». Introduite, très légitimement, pour favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux institutions et notamment à l'École, la terminologie de l'inclusion a été étendue à toutes populations « à part », « visibles », « défavorisées », « vulnérables », notamment les immigrés. Alors que les politiques de l'intégration signifiaient la mise en œuvre d'une dynamique de la participation, dont la citoyenneté était le moteur, l'insertion et l'inclusion insistaient sur des mesures en direction de « publics cibles ». L'apprentissage de la langue et des valeurs communes, instruments privilégiés de l'intégration, passaient ainsi au second plan. Le récent rapport d'Aurélien Taché revient fort heureusement à la philosophie de l'intégration, en soulignant l'importance de la langue et des valeurs républicaines.⁹

Progressivement, dans le langage courant et dans les politiques publiques, notamment les politiques de la ville, la notion d'intérêt général a été éclipsée. Les habitants ont remplacé les citoyens, le développement communautaire a supplanté la participation à la vie de la Cité, les zones ou les périmètres ont remplacé la commune.

⁸ Le [Haut Conseil à l'intégration](#), instance de réflexion et de propositions sur « l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère » en France, a fonctionné de 1989 à 2013

⁹ Rapport du député Aurélien Taché sur *L'intégration des étrangers arrivant en France*, février 2018.

La vocation de la citoyenneté à faire vivre la démocratie au quotidien n'a plus été perçue ni même désirée chez nombre de nos compatriotes. On a ainsi parlé des « ghettos à la française », avant même qu'ils ne soient constitués pour les attribuer par anticipation au « modèle républicain », alors que la ségrégation sociale s'est formée avec l'emprunt de catégories favorisant l'ethnisation de la société française. On a ainsi consacré toutes les énergies à entretenir la différence culturelle au lieu de travailler à réduire les inégalités socio-économiques et les fractures culturelles qui s'accroissaient.

En l'an 2000, avec la peur que les banlieues s'enflamment à nouveau, après les événements de 1995, un Grand rassemblement des *Jeunes pour la citoyenneté* a été organisé à la Grande Arche de la Défense, sous l'égide de Lionel Jospin, alors Premier Ministre. De fait, un malentendu fondamental est rapidement apparu. En annonçant la citoyenneté des jeunes, le Gouvernement avait pensé « jeunes des banlieues » et non à une politique globale de la jeunesse, si bien que, lors de la table ronde finale, Lionel Jospin s'est fait chahuté, alors qu'il croyait « donner la parole » aux jeunes. Ce qui s'était dit dans les ateliers (j'animais avec Dominique Charvet l'atelier *Etre citoyen aujourd'hui*) était pourtant explicite « On veut des gens (des politiques) qui nous ressemblent des Blacks, des Beurs, des jeunes, des gens qui parlent et qui s'habillent comme nous... » répétaient les participants. La représentation politique fondée sur des idées et un programme, perdait toute légitimité. La similitude dans l'apparence, les origines ethniques et la classe d'âge, primaient. La projection de soi et de ses pairs au pouvoir était entendue comme seule digne d'intérêt. La difficulté était alors d'expliquer que, depuis la démocratie athénienne, l'égalité ne se confond pas avec la ressemblance, l'isonomie n'est pas l'isomorphisme.¹⁰

¹⁰ Cf Jean-Pierre Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, PUF, Quadrige, 2013

Peu avant cette Grand messe du nouveau siècle, le Haut Conseil à l'Intégration s'était trouvé dans la même contradiction en proposant au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel une représentativité conçue comme un « casting de la diversité » dans les médias. Progressivement, des images de « l'antiracisme à la Benetton »¹¹ se sont répandues et les effets pervers se sont multipliés¹². La réflexion sur une représentation politique renouvelée, plus jeune et plurielle, était certes légitime, mais elle a été absorbée par la conception ethnique de la société au mépris de la dialectique identité/citoyenneté constitutive de la personne.

La Déclaration de 1789 distingue l'Homme et le citoyen. Tel le dieu Janus¹³, la personne est composée de deux figures qui se transforment tout au long de la vie, en vertu d'une relation dialectique entre l'identité et la citoyenneté. L'identité signifie l'héritage, la filiation, la tradition, la symbolique du sang, la terre des ancêtres, la mémoire notamment la mémoire orale, la communauté, les croyances. La citoyenneté, en résonance avec l'identité, mais en se distinguant d'elle, se construit sur le Contrat social, l'acte de volonté, le suffrage dans la vie publique et le consentement dans la vie privée, le droit du sol, c'est-à-dire le choix de s'installer dans un pays, le territoire où l'individu a élu domicile, est un administré, un usager et exerce ses droits, l'histoire collective à laquelle n'importe quel individu peut participer quelle que soit sa nationalité¹⁴, l'association, qui

¹¹ Par référence aux publicités de cette marque qui joue sur la juxtaposition des couleurs de peau d'enfants censés représenter les différents continents de la planète.

¹² Jean Birnbaum analyse l'aveuglement qui a conduit les intellectuels et les politiques à favoriser le communautarisme et à ne pas voir la montée du djihadisme Cf *Un silence religieux. La gauche face au djihadisme*, Seuil, Points, 2016 ; Cf également, Gérald Bronner, *Pour en finir avec la tyrannie des minorités*, in Le Point, 17/05/2018.

¹³ Janus est le dieu des commencements et des fins, des choix, du passage et des portes. Il est représenté avec une face tournée vers le passé, l'autre vers l'avenir

¹⁴ Sous la Révolution française, des étrangers, dont Thomas Paine, ont été naturalisés pour « avoir bien mérité de l'Humanité ».

réunit des membres volontaires pour défendre un objet commun, la Nation que Renan qualifiait de « plébiscite de chaque jour », enfin, le choix laïque ouvert à toutes les convictions par la liberté de conscience. Et dans leur sagesse, les révolutionnaires de 1848 ont introduit la fraternité dans la devise républicaine, véritable trait d'union entre l'identité et la citoyenneté : frères ou sœurs par le sang, frères ou sœurs par la volonté de vivre et d'agir ensemble. Mais sans la prise en compte des identités, la citoyenneté devient abstraite et perd la saveur du sel de la terre. A l'inverse, sans la citoyenneté, la démocratie disparaît. La démarche républicaine et laïque est une démarche citoyenne qui fait droit aux diverses expressions de chacun. L'identité conserve, la citoyenneté ouvre à l'agir sur le monde.

2. Les avatars récents de la laïcité sont tout aussi significatifs que ceux de l'intégration. Il est de bon ton de dire qu'il y a autant de conceptions de la laïcité que de laïques. En fragmentant l'idée, celle-ci s'affaiblit jusqu'à perdre sa force créatrice. En vérité, rien n'est plus limpide et dense, tel un cristal, que le concept de laïcité. Il est absurde de le confondre avec la multitude des rayons qui viennent le frapper, pour s'y réfléchir ou diffracter.

La laïcité est un concept qui signifie l'autonomie du politique et du religieux. Ce qui a pour corollaires :

- la séparation des Eglises et de l'Etat,
- l'indépendance de la citoyenneté à l'égard de la confession
- l'émancipation de la loi civile de la loi religieuse,
- la neutralité de l'Etat et du service public (l'Etat ne privilégie ni ne salarie aucun culte)
- la distinction entre espace public, espace commun et sphère privée.

Autrement dit, la laïcité inspire un ensemble cohérent de règles, mais celles-ci ont été remises en cause sous le feu d'une pluralité de demandes spécifiques. En se focalisant sur les rayons réfléchis

sans voir le socle transparent, certains finissent par s'aveugler eux-mêmes et par brouiller la vision des autres. On connaît le proverbe chinois : « Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt ».

La transparence et la densité de la laïcité tiennent à son idée fondatrice : l'égalité des personnes, à l'instar de l'état civil, le « Grand livre des citoyens » institué en 1792, sur lequel est inscrit chaque individu, de la naissance à la mort « sans distinction de rang, de sexe, de religion », un registre tenu par un élu, le Maire. La laïcité garantit les libertés fondamentales et l'égalité de traitement des citoyens indépendamment de leur religion. Mais elle suppose la règle, réaffirmée par la Cour européenne des droits de l'Homme, de la conciliation des libertés (« ma liberté doit prendre en compte la tienne »). Le slogan des intégristes « c'est mon droit, c'est mon choix, c'est ma foi » enferme chacun dans une bulle hermétique. Or, peut-on ignorer que la laïcité est une conquête démocratique, que la France est une terre d'asile pour des réfugiés ayant subi des persécutions religieuses et qu'il ne s'agit pas de leur faire revivre les souffrances qu'ils ont connues en les confrontant à des pratiques similaires à celles qu'ils ont fuies ! Un signe religieux n'est pas seulement porteur de sens pour celle ou celui qui l'arbore, mais pour ceux qui le perçoivent.

Forte de son histoire, la laïcité se décline à travers une jurisprudence abondante qui répond à la diversité des revendications religieuses (lieux de culte, cimetières, aumôneries, fêtes...). Mais elle est aussi une méthode de pensée et d'action. Elle favorise l'esprit critique, par le débat et la confrontation des idées, la liberté de la recherche scientifique et la liberté de création sans censure idéologique. Conjointement, elle met en œuvre une éthique de la responsabilité, dans les actes de la vie privée par le libre choix et, dans la vie publique, par le suffrage. Ainsi, la laïcité exprime au plus haut point un idéal démocratique. C'est précisément pour cela que les dogmatiques, persuadés de détenir le vrai et le bien, refuse de l'entendre.

Pour ses opposants, la laïcité devient une «exception française», un mot intraduisible. En vérité, la laïcité est une «antériorité française», comme la Déclaration de 1789 pour les droits de l'Homme : une idée peut naître dans un pays et devenir universelle, comme *l'Habeas corpus*, en Angleterre ou la démocratie à Athènes¹⁵. La laïcité est précisément un mot d'origine grecque (*laos*) signifiant le peuple, qui n'est pas séparé par la barrière du savoir de l'élite, celle des clercs.

Pour certains, la laïcité serait synonyme d'athéisme. C'est un contresens. La laïcité assure la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de religion: en République, il n'y a ni crime de blasphème ni d'apostasie (puni de mort dans de nombreux pays). La laïcité permet la critique des idées, des idéologies, des pratiques religieuses ou politiques, tout en protégeant les personnes : il est toujours possible de poursuivre en justice un individu qui a proféré une insulte ou diffamé à raison de l'origine ou de l'appartenance, réelle ou supposée, à une religion. Marianne protège la liberté d'expression et les droits fondamentaux des personnes.

Enfin, pour d'autres détracteurs, la laïcité discriminerait les cultes récemment implantés dans notre pays, notamment l'islam. Depuis la loi de 1905, les religions sont traitées à égalité et, si les plus « anciennes » possèdent un patrimoine culturel, celui-ci fait partie d'un bien commun accessible à tous. Quant aux attitudes discriminatoires ou racistes, il s'agit de les traiter comme telles, comme des délits punis par la loi.

Il reste à comprendre pourquoi les analyses rationnelles arrivent si difficilement à changer les mentalités. La laïcité a donné lieu à une production philosophique, juridique, politique, historique... des

¹⁵ Le Président mexicain, Benito Juarez, proclama en 1860 la séparation de l'Eglise et de l'Etat et plusieurs pays ont inscrit la laïcité dans leur Constitution, telle la Constitution portugaise de 1976 (art.41) reprenant un principe qui existait au Portugal depuis 1910.

plus abondantes, sous forme de livres savants ou de brochures à la portée de tous, de chartes affichées dans les institutions, notamment à l'École. Les collégiens et lycéens interrogés sur la permanence des idées fausses ont une réponse claire : « C'est la tradition. C'est ce que nous ont dit nos parents. C'est comme ça, ça a toujours existé ! » Le sentiment de la permanence des croyances « pour les siècles des siècles », telle une fatalité, s'est implanté durablement, en particulier chez les adolescents des quartiers populaires, sur le terreau de la victimisation et du complotisme.

II – La citoyenneté malmenée

Les Lumières sont au fondement de la citoyenneté démocratique. Elles ont inspiré une pluralité de réformes et d'innovations qui ont concrétisé les utopies, elles ont alimenté un imaginaire du progrès et de l'humanisme, que symbolise Marianne. En articulant l'intelligence rationnelle aux émotions et à la pensée symbolique, la République a suscité des débats féconds : Marianne n'a pas besoin d'« indigènes » de la République focalisés sur une image simpliste des origines, mais de citoyens lucides, créatifs et solidaires.

Or, la crainte des transformations et la difficulté d'accepter le changement entravent l'exercice de la citoyenneté. Le désir de réassurance pour se prémunir des évolutions sociétales a la force d'une pulsion phobique (aujourd'hui, le succès de la terminologie psychiatrique des phobies en est un signe). Tout en prétendant accueillir la diversité, certains de nos contemporains, crispés sur des dogmes, restent prisonniers de leurs peurs. Les obstacles à une évolution des mentalités sont nombreux. Retenons ceux qui traduisent un malaise au plus profond des psychologies. Le « grand retournement » sémantique dont parle si bien Fatiha Agag-Boudjalat¹⁶, l'usage immodéré du virtuel et les jeux de miroir

¹⁶ Fatiha Agag-Boudjahlat, *Le grand retournement : Féminisme, tolérance, racisme, culture*, éd ; du Cerf, 2017. L'auteur montre comment égalité, laïcité droit, justice... mots, qu'on croyait universels, sont, détournés de leur sens par les communautaristes de tous bords.

reflétant des fragments de réalité en sont les signes évidents. N'est-il pas étonnant de présenter la laïcité comme répressive en oubliant la longue liste des tabous, interdits et sanctions les plus graves, au nom des commandements de Dieu ? Les mêmes qui dénoncent les inégalités sociales minimisent les inégalités fondées sur le sexisme, les barrières dressées entre le croyant et l'impie, les démarcations entre le pur et l'impur, qui justifient des pratiques ségrégatives et mortifères. Ces attitudes partisans ont beau jeu de s'appuyer sur le développement des phénomènes de victimisation et de théorie du complot.

1. La victimisation

Le bourgeois est celui qui se sent plus grand lorsqu'il donne une pièce au pauvre à la sortie de la messe, remarquait Balzac. La relation du dominant au dominé engendre la jouissance du paternalisme. Se sentir supérieur et vertueux en se penchant sur les populations défavorisées, discriminées, ex colonisées, sous-prolétaires, immigrées (la sémantique des migrations internationales est sur ce point des plus explicites – un américain résident à Paris n'est pas qualifié d'immigré) flatte et console. Albert Memmi ou Frantz Fanon ont remarquablement décrit ce rapport d'inégalité qui s'accompagne de la bonne conscience¹⁷.

La victimisation crée un cercle vicieux: la personne considérée comme victime finit par se revendiquer et se comporter comme telle pour exister. C'est ce que le sociologue américain Ervin Goffman appelait « le retournement du stigmaté » : on revendique d'être « stigmatisé » pour être visible et, croit-on, reconnu. Or, la jouissance du paternalisme devient si prégnante qu'elle rejette l'idée même que l'autre puisse devenir acteur de sa vie : « Si je ne dis pas que j'ai subi le racisme, alors je serai vraiment rien, un nul » déclarait un lycéen parisien. Il ajoutait « Ca ne me plaît pas, mais je n'ai

¹⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Gallimard, Folio, 2002 ; Franz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, Essais, 2015.

pas le choix, avec la gueule que j'ai !» Les multiculturalistes jouent sur cette identification vicimaire, mais évidemment pas à n'importe vicitime : « Je ne suis pas Charlie » ont proclamé de nombreux lycéens dans les banlieues !

A contrario, c'est l'une des raisons du succès de la radicalisation chez les jeunes: les sites intégristes incitent à sortir de l'humiliation pour devenir un combattant, un héros, un « homme nouveau ». La radicalisation se présente comme un chemin initiatique avec ses épreuves et ses serments. Ne laissons pas les idéologies totalitaires saisir l'occasion de ce rêve d'émancipation dévoyé. La radicalisation se définit, en effet, comme un processus de rupture qui a pour but la transformation de soi et la transformation du monde, quels que soient les moyens pour y parvenir, y compris la violence jusqu'au terrorisme. Pour se développer, elle a besoin d'un terreau fertile qui réunit un ensemble d'éléments: la victimisation, le complotisme, le rejet des valeurs républicaines et de la laïcité.

2. La théorie du complot

La « théorie du complot » dénonce les mensonges des médias, des riches et des puissants; elle motive la recherche d'une vérité qui serait « ailleurs ». Elle entretient une paranoïa qui permet de dénoncer les responsables de tout ce qui ne va pas, « les blancs, les céfrans, les chrétiens, les occidentaux, les croisés... et évidemment les juifs et les illuminati ». Elle justifie la destruction d'« une société du mensonge » et annonce parfois l'apocalypse. La violence sous toutes ses formes devient une catharsis. « Il faut nettoyer... les tâches qui défigurent notre monde. Tout est permis, tout devient licite car les actes commis seront lavés de tout péché avant de conduire au Paradis », déclarait un lycéen de 16 ans persuadé de détenir la vérité.

Entrer dans une théorie du complot présente de nombreux avantages pour celui qui s'y adonne. Elle rassure « Je me posais

plein de questions, avec eux, j'ai des solutions ». Elle permet de se distinguer socialement, « On est dans le secret », « On sait qui a intérêt à nous mentir : regardez, les profs. Ils font toujours le même programme et pour tous les élèves, c'est pour nous endormir et nous transformer en moutons ». Elle fait accéder au rang de « sachant », celui qui a compris « qui gouverne le monde ». Il y a une logique explicative et prédictive de ce qui va se passer. Cela donne une intelligence des événements : quelle revanche pour ceux qui ont été traités de « nuls » à l'École ! La théorie du complot invite à être au dessus des lois et à entrer dans un univers qui a ses propres codes. La responsabilité individuelle est alors effacée face à l'ennemi commun et l'identification au groupe fait primer le « nous » sur le « je » : on est dans le partage, l'entre soi des « élus de la vérité ».

Chez les jeunes radicalisés, le complotisme est presque toujours nourri à l'antisémitisme. Le conflit israélo-palestinien est omniprésent. Le racisme est ainsi légitimé et les valeurs républicaines ou la laïcité sont essentiellement interprétées comme des interdits « islamophobes ». La victimisation s'allie au complotisme pour combler un vide de reconnaissance : « Maintenant, on me respecte ». « Etre radicalisé, c'est être un caïd avec un supplément d'âme. On a une légitimité supérieure qui en impose aux autres. Alors, les lois de la République, remarquait un surveillant de la Pénitenciaire, sont dénigrées comme « une arnaque des gens qui ont le pouvoir » !

En cela, l'attitude victimaire est ambivalente : elle est vécue soit de façon passive, c'est le lot de la majorité, soit de façon active chez quelques uns: je revendique d'être victime, j'existe en tant que victime et je joue sur la stigmatisation pour renvoyer en miroir à « l'homme blanc, le céfranc, le croisé, le juif » sa culpabilité. Ceux-ci portent « la responsabilité des malheurs de mes frères ». Certains, à l'inverse, cherchent à sortir du rôle victimaire pour emprunter le chemin initiatique du héros combattant jusqu'au martyr.

Les jeunes entrés dans un processus de radicalisation connaissent

souvent les deux étapes de la victimisation. Dans un premier temps, ils ne vont pas bien et cherchent une reconnaissance, une raison d'exister. Le sentiment d'être entendu sur le net les rend tout puissant: quelqu'un leur répond vingt quatre heures sur vingt quatre (plusieurs centaines de cliques en une nuit). Quelques uns, cependant, vont chercher à sortir de la victimisation, qu'ils ont subie ou qu'ils croient avoir subie. Ils n'acceptent plus la condescendance des professionnels, des associatifs, ils rejettent le paternalisme des autorités, de ceux qui les assignent à « une identité de zones sensibles», ils veulent devenir acteurs - ils ne supportent plus les appellations de « jeunes de banlieues, issus de l'immigration, jeunes beurs... » cela les conduit à des bouffées de violence et d'agressivité, à des actes de délinquance.¹⁸ La délinquance et la radicalisation entretiennent des liens forts de rébellion contre l'ordre établi des blancs, les autorités, les flics, les profs.... Les internautes habitués des sites conspirationnistes adhèrent à des visions fantasmées racistes, antisémites, sexistes, homophobes, parfois de façon délirante et phobique jusqu'au refus du contact avec les autres - le syndrome du refus de serrer la main, syndrome psychotique voisin de la schizophrénie.

C'est là où se noue le lien entre théorie du complot et victimisation : les radicalisés se veulent des « chercheurs de vérité », « au service de la foi », et non des assistés ni des « traîtres protégés par les croisés ». Il y a une question d'honneur que beaucoup d'intellectuels n'ont pas saisie dans la volonté de rejeter la compassion de ceux qui sont « au service de l'ennemi ». En vérité, la victimisation, comme la stigmatisation, sont des processus à double sens : d'un côté, les victimes, les personnes ou les groupes stigmatisés se vivent comme dominés ou manipulés ; de l'autre côté, ceux qui pratiquent l'assignation identitaire renforcent la stigmatisation.

¹⁸ Cf Hélène L'Heuillet, *Tu haïras ton prochain comme toi-même*, Albin Michel, 2017

Pour ceux qui veulent dénoncer les discriminations et l'exclusion, parler de stigmatisation devient alors un moyen d'inverser les responsabilités. Mais, dans les deux cas on raisonne en terme de catégories de population, non en terme de situations dont n'importe qui peut devenir un jour prisonnier et n'importe qui peut vouloir s'en affranchir. Ce double mouvement contribue à accentuer les traits négatifs caractérisant un groupe de personnes. Il a pour conséquence la spirale d'une situation inextricable, mettant les manipulés dans l'incapacité de trouver une solution par eux-mêmes. C'est une situation de domination verrouillée, avec l'effet grossissant de signes caricaturaux, stéréotypés, utilisés pour définir un groupe. Il suffit de le nommer pour voir défiler une série de représentations allant toutes dans le sens d'une dépréciation.

Avec la victimisation comme avec la stigmatisation et le complotisme, un processus de déresponsabilisation est à l'œuvre. Le rejet de la faute sur autrui rend alors difficile la prise de conscience nécessaire à la résolution des problèmes. Tout est fait pour dédouaner la victime et renvoyer la responsabilité sur l'environnement, la société, ceux qui ont le pouvoir. Le responsable est désigné et les victimes ne peuvent être que victimes. Le mécanisme explicatif est bloqué. Ainsi, il devient impensable que ceux qui ont subi des discriminations ou du racisme puissent à leur tour être envisagées comme auteurs de propos ou d'actes racistes, antisémites, sexistes, homophobes. Il est politiquement incorrect d'essayer même d'évoquer cette éventualité. Les uns sont enfermés dans une logique victimaire, les autres, dans le politiquement correct. Tout est mis en place pour que la théorie du complot puisse désormais pénétrer dans les esprits. Le danger est que ces identités réactionnelles décollent de la réalité pour s'acheminer vers un imaginaire qui prend un caractère délirant.

Le net est un redoutable outil de propagande aux mains des extrémistes. Il permet de multiplier les connexions en réseau tout en laissant croire à chacun qu'il est l'objet unique de l'attention. La toile devient ainsi l'univers où se projettent les frustrations et où se

déploient les rêves. L'emprise mentale touche ceux qui se sentent isolés, humiliés, atteints dans leur dignité et leur identité.

La question est dès lors soulevée de la responsabilité de ceux qui dénigrent systématiquement les valeurs de la République, croyant prouver leur libre arbitre et leur empathie à l'égard des « nouveaux damnés de la terre ». Ils ne font en réalité que développer le tapis rouge sous les pas des manipulateurs et des intégristes. Parfois, avec les meilleures intentions, ils pensent exprimer leur solidarité. Mais, précisément, le regard soit disant bienveillant du *care* est jugé insupportable par les jeunes radicalisés. Entre la bienveillance et le paternalisme, la frontière est ténue. Celui qui a une fonction d'autorité, qui a une position reconnue pour ses compétences, « l'intello », est détesté. Ce que l'on appelle les « idiots utiles » n'ont pas compris que la crainte de stigmatiser les jeunes des « quartiers » est ridiculisée et rejetée par ceux-là mêmes.

Les zéloteurs de la perte de sens de la citoyenneté républicaine et qui se moquent de Marianne perçoivent, plus ou moins consciemment, que c'est leur chant du cygne face à la révolution des mœurs, à l'évolution des façons de voir et de penser, qui redonnent vie aux grands concepts de la démocratie. Marianne est à nouveau présente et inspire les mutations d'une démocratie qui se réinvente.

Nous sommes tous partie prenante: l'éducation nationale, la culture, les médias, les politiques, les parents. Arrêtons de feindre ou de nier les ravages de la victimisation chez des jeunes que l'on enfonce dans l'échec, d'ignorer les liens entre antisémitisme et complotisme, comme l'a révélé le dernier sondage commandé par *Conspiracy Watch* et la Fondation Jean Jaurès, cessons d'accréditer les interprétations fumeuses de l'islamophobie à chaque dénonciation des pratiques liberticides commises par des intégristes. Le net ne doit pas conduire à la forclusion du débat démocratique. Il peut aussi dévoiler la complexité du monde.

Marianne ne se contente pas, cependant, de constater la complexité de sociétés mondialisées, augmentées par les nouvelles technologies, ouverte à la pluralité culturelle (contre les identités assignées et meurtrières) aux échanges et à la mobilité... Marianne aime la beauté de la complexité du monde qui fait miroiter les différentes facettes et les différents talents de l'humanité. Elle sait que le pluralisme, plus que la simple diversité, est une voie vers l'innovation et la création. Elle ne craint pas les certitudes et la bonne conscience de ceux qui se croient généreux en enfermant dans la plainte et la désespérance certaines catégories de populations « pour leur bien ».

La pensée par slogans et par interdits, les attitudes de suspicion et de délation, l'invective et la dénonciation systématique ne sont pas dans le camp des républicains laïques. Nous savons que tout est ouvert et évolutif. Restons simplement attentifs et vigilants. Je citerai Germaine Tillion dans Le Nouvel Observateur « Ne pas tourner le dos » 31 mai 2007 : « Au terme de mon parcours je me rends compte combien l'homme est fragile et malléable. Rien n'est jamais acquis. Notre devoir de vigilance doit être absolu. Le mal peut revenir à tout moment, il couve partout et nous devons agir au moment où il est encore temps d'empêcher le pire ».

Jacqueline Costa-Lascoux
Directrice de recherche honoraire au CNRS
Associée au Cevipof, Sc Po Paris

**Visionnez ces deux conférences sur la chaîne YouTube
du Grand Orient de France**

<https://www.youtube.com/GrandOrientdeFranceOfficiel>



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ



G O D F

16 rue Cadet
75009 PARIS
www.godf.org